



7^e FORUM DISTRIBUTION DES PRODUITS FINANCIERS 2010

De la refonte du système de surveillance aux nouvelles exigences de transparence des rémunérations

Jeudi 20 mai 2010

Maison des Arts et Métiers - 9 bis avenue d'Iéna 75016 Paris

En partenariat avec :

capteo)) Consulting
Global Capital Markets

Courtage
& Systèmes

FTM

FISCHER, TANDEAU DE MARSAC, SUR & ASSOCIÉS
Société d'associés



7^e FORUM DISTRIBUTION DES PRODUITS FINANCIERS 2010

Jeudi 20 mai 2010

Maison des Arts et Métiers - 9 bis avenue d'Iéna 75016 Paris

Madame, Monsieur,

La distribution et la commercialisation des produits financiers sont sur la voie de grands bouleversements en 2010. Comme l'avait annoncé Christine Lagarde début 2009, cette année sera celle du contrôle et de l'encadrement de la distribution.



Benoît
Baron
L'AGEFI Actifs

Preuve en est la multiplication des initiatives tant nationales qu'européennes pour fixer et clarifier un cadre pour la commercialisation : rapport Deletré II, directive Prips, groupe de travail AMF sur les produits substituables... Et bien sûr, point d'orgue français : la réforme du système de supervision avec la création de l'Autorité de Contrôle Prudentiel, fruit du rapprochement de la Commission bancaire, de l'ACAM, du CEA et du CECEI.

Il s'agit donc d'uniformiser les règles de bonne conduite des différents distributeurs, banques, assurances et autres intermédiaires financiers.



Jean-François
Tardiveau
NEWSManagers

Parallèlement les pratiques évoluent et le développement des plates-formes et de la vente online parachèvent de bouleverser la donne de la distribution, avec en arrière-plan la problématique de la rémunération de tous les acteurs.

Afin de faire le point sur tous ces sujets stratégiques, L'Agefi Séminaires vous propose une journée complète de débats animés par les rédactions de L'Agefi Actifs et de NEWSManagers.

Nous réjouissons de vous accueillir pour cette journée unique, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos cordiales salutations.

Benoît Baron
Rédacteur en chef
L'AGEFI Actifs

Jean-François Tardiveau
Rédacteur en chef adjoint
NEWSManagers



7^e FORUM DISTRIBUTION DES PRODUITS FINANCIERS 2010

Jeudi 20 mai 2010

Maison des Arts et Métiers - 9 bis avenue d'Iéna 75016 Paris

Les débats seront animés par Benoît Baron, Rédacteur en chef, L'AGEFI Actifs & Jean-François Tardiveau, Rédacteur en chef adjoint, NEWSManagers

9h00 - 10h00

Bilan et perspectives 2010-2011 des évolutions réglementaires encadrant la commercialisation et la distribution des produits financiers

De la Directive Prips aux recommandations du rapport Deletré II

Richard Stobbo, Senior officer for investment management, CESR

Silvestre Tandeau de Marsac, Avocat associé, FISCHER, TANDEAU DE MARSAC, SUR & ASSOCIÉS

Esther Wandel, Policy officer, DG Marché intérieur et services, COMMISSION EUROPÉENNE

10h00 - 11h00

Quelles réalités de la mise en œuvre des nouvelles obligations en matière de distribution ?

- Quel bilan de la MIF par les professionnels ? Mythes et réalités de l'obligation d'information précontractuelle et de formalisation du conseil
- Quel nouveau partage des responsabilités entre producteurs, distributeurs et PSI ?
- Où en est-on dans la définition des statuts des différents distributeurs ?

Bertrand Bréhier, Responsable adjoint - Département réglementation bancaire et financière, SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Patrice Ponmarec, Président, CHAMBRE DES INDÉPENDANTS DU PATRIMOINE

Dominique Rouquayrol de Boisse, Directeur juridique et fiscal, AXA FRANCE

11h00 - 11h30

Pause-café

11h30 - 12h30

Les nouveaux dispositifs de contrôle des acteurs de la distribution de produits financiers issus de la création de l'Autorité de Contrôle Prudentiel

Quel partage des responsabilités avec les autres autorités face à l'imbrication croissante entre les produits et les réseaux ?

- Les missions, pouvoirs et moyens de sanction de la nouvelle Autorité de Contrôle Prudentiel (ACP)
- Quelle coordination du contrôle entre l'ACP et l'AMF ? Présentation du pôle commun mis en place pour assurer la cohérence de la politique de contrôle
- Focus sur la surveillance des intermédiaires : quel contrôle possible face à la multiplication des statuts ?
- Quelle évolution du rôle des associations représentatives des conseillers indépendants ?

Edouard Fernandez-Bollo, Secrétaire général adjoint, ACP - Autorité de Contrôle Prudentiel

Edouard Vieillefond, Secrétaire général adjoint en charge de la régulation et des affaires internationales, AMF

David Charlet, Président, ANACOFI



7^e FORUM DISTRIBUTION DES PRODUITS FINANCIERS 2010

Jeudi 20 mai 2010

Maison des Arts et Métiers - 9 bis avenue d'Iéna 75016 Paris

12h30 - 14h00

Déjeuner

14h00 - 15h00

Jusqu'où aller en matière de transparence des rémunérations et rétrocessions vis-à-vis du client final ?

- Mise à jour sur le rapport de l'Inspection Générale des Finances préconisant l'interdiction des rétrocessions annuelles sur les FIP, FCPI, holdings
- Les rétrocessions de frais des producteurs de fonds vers les distributeurs créent-elles automatiquement un conflit d'intérêt ?
- Quelle revue des process pour s'assurer de la traçabilité du marquage des ordres et du suivi des rétrocessions ?
- Quels enseignements de l'approche britannique suite à la Retail Distribution Review -RDR- de la FSA ?

Jean-Luc Delsol, Président, GROUPE FINANCIÈRE DU CAPITOLE

Olivier Rozenfeld, Président, FIDROIT

Richard Teuscher, Directeur associé, CAPTEO

15h00 - 16h00

Quelle offre peut encore séduire la clientèle ? Les produits proposés sont-ils les plus adaptés ?

Les nouvelles opportunités de distribution 2010-2011 face à la baisse des rendements des marchés financiers

Nicolas Dureux, Responsable du département investment consulting, CRÉDIT SUISSE BANQUE PRIVÉE FRANCE

Thomas Dhedin, Responsable du développement CGPI, ORADÉA VIE

16h00 - 17h00

Des réseaux classiques à la distribution online : comment éviter les écueils en termes de relation clients, qualité de service ou conseil et tirer parti des forces du multicanal

Quels modèles gagnants pour créer des ponts entre les canaux et optimiser la connaissance client ?

- Les avancées réglementaires en matière de distribution de services financiers par internet
- Au-delà de la conformité MIF, que devient la notion de conseil online ?
- Comment revoir la relation client pour adopter véritablement une approche multi-canal
- Les impacts du choix du canal sur la tarification des services financiers

Stéphane Muller, Directeur général, SURAVENIR ASSURANCES

Marc Monti, Directeur général, COURTAGE & SYSTEMES

17h00

Clôture



7^e FORUM DISTRIBUTION DES PRODUITS FINANCIERS 2010

Judi 20 mai 2010

Maison des Arts et Métiers - 9 bis avenue d'Iéna 75016 Paris

PANEL DES ORATEURS



Edouard
Fernandez-Bollo
ACP



Edouard
Vieillefond
AMF



Richard
Stobbo
CESR



Patrice
Ponmaret
CIP



David
Charlet
ANACOFI

Edouard Fernandez-Bollo, *Secrétaire général adjoint, ACP - Autorité de Contrôle Prudentiel*

Edouard Vieillefond, *Secrétaire général adjoint en charge de la régulation et des affaires internationales, AMF*

David Charlet, *Président, ANACOFI*

Dominique Rouquayrol de Boisse, *Directeur juridique et fiscal, AXA FRANCE*

Richard Teuscher, *Directeur associé, CAPTEO*

Richard Stobbo, *Senior officer for investment management, CESR*

Patrice Ponmaret, *Président, CHAMBRE DES INDÉPENDANTS DU PATRIMOINE*

Esther Wandel, *Policy officer, DG Marché intérieur et services, COMMISSION EUROPÉENNE*

Marc Monti, *Directeur général, COURTAGE & SYSTEMES*

Nicolas Dureux, *Responsable du département investment consulting, CRÉDIT SUISSE BANQUE PRIVÉE FRANCE*

Olivier Rozenfeld, *Président, FIDROIT*

Silvestre Tandeau de Marsac, *Avocat associé, FISCHER, TANDEAU DE MARSAC, SUR & ASSOCIES*

Jean-Luc Delsol, *Président, GROUPE FINANCIÈRE DU CAPITOLE*

Benoît Baron, *Rédacteur en chef, L'AGEFI Actifs*

Jean-François Tardiveau, *Rédacteur en chef adjoint, NEWSManagers*

Thomas Dhedin, *Responsable de développement CGPI, ORADÉA VIE*

Bertrand Bréhier, *Responsable adjoint - Département réglementation bancaire et financière, SOCIÉTÉ GÉNÉRALE*

Stéphane Muller, *Directeur général, SURAVENIR ASSURANCES*

Bulletin d'inscription

Journée du 20 MAI 2010

GAO1005

7^è FORUM DISTRIBUTION DES PRODUITS FINANCIERS 2010

Maison des Arts et Métiers – 9 bis avenue d'Iéna 75016 Paris

ACCES GRATUIT POUR LES CGPI*

Informations sur le participant

Mademoiselle Madame Monsieur

Nom : _____ Prénom : _____

Fonction : _____

Tel : _____ Fax : _____

E-mail : _____

Informations sur la société

Société : _____

N° TVA intracommunautaire (impératif) : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

Pays : _____ Tel : _____ Fax : _____

Adresse de facturation si différente : _____

Assistera aux débats

Signature & cachet de l'entreprise :

Pour participer aux débats, merci de renvoyer ce coupon accompagné de votre règlement
à l'ordre de Development Institute International • Par courrier à l'attention de

• L'AGEFI SEMINAIRES – Dii AGENCY • 164 bd Haussmann • 75008 Paris • Par Fax au 01 40 06 95 26

Je m'inscris et accepte les Conditions Générales de Vente

ACCES GRATUIT POUR LES CGPI (*indépendants adhérents à CIP, CNCEF, CCEF, Anacofi ou CGPC, ANCDGP)
dans la limite des places disponibles

Participation aux frais pour les non-CGPI :
690 € HT (soit 825,24 € TTC) pour tout règlement après le 30 avril 2010

Tarif spécial :

-100 € HT de réduction pour tout règlement **avant le 30 avril 2010** soit 590 € HT (soit 705,64 € TTC)

Conditions Générales de Vente : Les frais d'inscription comprennent l'accès au séminaire, aux pauses-café, au déjeuner et à la documentation. Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme et le lieu du séminaire si les circonstances les y obligent. Conditions d'annulation et de remplacement : Toute annulation doit nous être communiquée par écrit. Pour toute annulation plus de 30 jours avant la formation, vous pouvez bénéficier d'un report sans frais sur une session de votre choix sur l'année. Pour toute annulation 30 à 15 jours avant le séminaire les frais seront de 200 €HT. Pour toute annulation à moins de 15 jours, les frais de participation seront dus en totalité. Dans ce cas le participant peut se faire remplacer par une autre personne appartenant à l'entreprise. Merci de nous notifier le nom du remplaçant par écrit.

La facture tient lieu de convention simplifiée de formation professionnelle

Pour tout renseignement, veuillez contacter

Service client, Dii Agency - Tel : +33 (0)1 43 12 54 91 - e-mail : info-seminaire@agefi.fr